

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SUPERETTE TOP PRIX PK 18 »

Siège Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO PK18 ANCIEN  
MARCHÉ, Lot 4006, Ilot 461

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/02/2023, et enregistrés au CEPICI le 03/03/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SUPERETTE TOP PRIX PK 18 »

Objet : COMMERCE DE DIVERS MARCHANDISES

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO PK18 ANCIEN MARCHÉ, Lot 4006, Ilot 461

Dirigeant(s) Mme KAMISSOKO DJENEBOU (GÉRANT), Mlle TRAORE PENDA (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-01593 du 10/03/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°20140/GTCA/RC/2023 du 10/03/2023

